

Pourquoi ?

Code du travail R4323-69 :

Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.

Le contenu de cette formation est précisé aux articles R. 4141-13 et R. 4141-17. Il comporte, notamment :

- 1° La compréhension du plan de montage, de démontage ou de transformation de l'échafaudage ;*
- 2° La sécurité lors du montage, du démontage ou de la transformation de l'échafaudage ;*
- 3° Les mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets ;*
- 4° Les mesures de sécurité en cas de changement des conditions météorologiques qui pourrait être préjudiciable aux personnes en affectant la sécurité de l'échafaudage ;*
- 5° Les conditions en matière d'efforts de structure admissibles ;*
- 6° Tout autre risque que les opérations de montage, de démontage et de transformation précitées peuvent comporter.*

Cette formation est renouvelée dans les conditions prévues à l'article R. 4323-3 : La formation à la sécurité dont bénéficient les travailleurs chargés de l'utilisation ou de la maintenance des équipements de travail est renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire pour prendre en compte les évolutions de ces équipements.

De plus, des recommandations de la CARSAT viennent compléter ce dispositif (R408 et R457)

Pour qui ?

Toute personne amenée à utiliser, monter, vérifier, concevoir un échafaudage, de pied ou un échafaudage roulant est concerné.

Durée

Les formations à l'utilisation des échafaudages de pied sont de 7 heures, celles concernant le montage démontage de 14 à 28 heures selon l'expérience du candidat. Le module réception est de 7 heures
Celles concernant les échafaudages roulants ont une durée de 7 heures

Le plus

Passerelle possible :

La formation R408 est un pré requis pour se présenter aux épreuves de certains CAP, BEP, BAC PRO ou BTS



OBJECTIF

Procéder au montage, démontage ou/et utiliser, et/ou réceptionner des échafaudages de pied en toute sécurité.

PUBLIC : tout public

PRE REQUIS : Être majeur.

Ne pas présenter de contre-indications à la pratique du travail en hauteur .

Etre à jour de ses visites médicales du travail ou le cas échéant fournir un certificat médical récent d'aptitude aux travaux en hauteur le jour d'entrée en stage. Savoir lire et écrire

DUREE : de 7 heures à 28 heures selon le module

INTERVENANT : Membre de l'association expérimenté dans le domaine

MOYENS PEDAGOGIQUES

Films, présentations POWER POINT et livrets de formation individuels MEMO FORMAT.

Utilisation du matériel suivant pour la partie théorique : ordinateur portable et vidéo projecteur.

Formation et évaluation pratique effectuées sur du matériel adapté et aux normes en vigueur : NF EN 12810.

MODE D'EVALUATION

Evaluation des connaissances théoriques sous forme d'un QCM en fin de formation et évaluation pratique en cours de formation

CONTENU

Accidentologie, réglementation et recommandations de la CNAMTS
Mesures de prévention des risques de chutes de personnes ou d'objets.

Protection collective et protection individuelle

Constructeurs, type de matériel, normes CE et NF,

Risques liés à l'environnement d'un montage : conditions météorologiques, lignes électriques

Personnel autorisé

Rôle des différents intervenants en matière de prévention

Principales vérifications quotidiennes

Cas de l'utilisation d'EPI spécifiques : harnais, doubles longues.

Conduite à tenir en cas d'accident.

Situations pratiques

Vérification de la mise en place du balisage

Vérification de l'état du matériel : oxydation, verrous de blocage, soudures, déformation

Contrôle de la présence des ancrages et amarrages

Utilisation des échelles et trappes d'accès.

Respect des limites de charge.

Rendre compte des anomalies constatées

Affichage obligatoire.

Evaluation théorique et pratique



VALIDATION : Attestation de formation

MODULES SPECIFIQUES

ADAPTABLES

Formation non accessible aux PMR

TARIF INTER : de 250.00 € à 490.00 € TTC

Dates : Consulter notre planning des sessions inter

TARIF INTRA : Selon lieu et nombre, nous consulter